

## CONTEXTE



L'impact en CO<sub>2</sub>e des immobilisations est **souvent proportionnel à la taille de la structure** car un nombre plus important de collaborateurs induit plus de matériel. Il est également lié au **domaine d'activité** car par exemple une entreprise industrielle possède **des machines** qui ont un impact important pour ce poste. De même pour une entreprise de transport qui possède une **flotte de véhicules** conséquente.

La décision d'acheter un produit électronique ou un véhicule **doit être réfléchi** car leur impact carbone est important. L'impact total de l'objet acheté sera **divisé par la durée de l'amortissement** pour obtenir un chiffre annuel. Cet impact sera **ensuite ajouté au bilan carbone de l'entreprise tous les ans** jusqu'à l'amortissement complet.

Le saviez-vous ?  
Un écran 21,5" a un impact plus important qu'un ordinateur portable.  
221 kg vs 156 kg de CO<sub>2</sub>e



L'objectif principal pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce poste est donc d'éviter d'effectuer des achats évitables en privilégiant **une bonne gestion des actifs actuels plutôt que le remplacement**.



### Optimiser la surface des bâtiments et des infrastructures :

- Organiser les espaces de production afin de densifier le nombre de machines/de matériel tout en veillant au confort et à la sécurité des salariés.
- Disposer et aménager les bureaux de manière à optimiser le nombre de postes et donc de salariés présents (voir aussi la fiche pratique « Déplacements domicile-travail »)
- 🎯 Construire 1 m<sup>2</sup> de bâtiment type bureau représente en moyenne **650 kg de CO<sub>2</sub>e**. Chaque m<sup>2</sup> gagné offre donc un **grand potentiel de gain de CO<sub>2</sub>e**.



### Choisir des alternatives au neuf :

- En cas de besoin de plus d'espace, choisissez de louer un bâtiment (quitte à le faire rénover) plutôt que d'en construire un nouveau.
- OU investissez dans un abonnement de *coworking* grâce auquel vos salariés pourront travailler à tour de rôle. Ce *coworking* peut se trouver proche du site de l'entreprise ou proche des habitations des salariés.
- Mettre en œuvre une politique de télétravail dans l'entreprise afin de réduire le nombre de postes nécessaire, grâce à un système de réservation de postes par les salariés.
- Penser à l'autopartage plutôt qu'à l'achat d'une voiture neuve. *Exemple : Citiz.*



### Entretien des bien possédés :

- Faire réviser de manière régulière les véhicules de la flotte. (Voir « Ressources »)
- Prendre soin des appareils électroniques et penser à la réparation plutôt qu'à l'achat d'un nouvel objet.
- Exemples de bonnes pratiques : installer des protections sur les ordinateurs portables et sur les téléphones, respecter les cycles de charge, éteindre les appareils après utilisation.*
- Lorsque cela est nécessaire, effectuer des rénovations dans vos locaux afin qu'ils restent dans un bon état le plus longtemps possible.
- 🎯 Au total une fois amortie, l'impact d'une citadine française est de **5500 kg de CO<sub>2</sub>e vs 8250 kg** pour un SUV français.\*

Source chiffres : Ademe, Base Carbone Ademe

\* : Calcul effectué en comptant qu'une citadine pèse environ 1 tonne et un SUV 1,5 tonnes.



### Former les équipes :

- Nommer, former ou embaucher une personne en charge de suivre le bon état et le bon fonctionnement des appareils électroniques. De même pour la flotte de véhicules et les diverses machines.
- Former ou embaucher une personne pour réparer ces objets en cas de panne.
- Engager les membres du personnel dans la démarche d'entretien en les faisant participer aux rénovations des locaux. Ils pourront ensuite se charger de toutes les rénovations.
- 🎯 Au total une fois totalement amorti, un ordinateur portable représente **156 kg de CO<sub>2</sub>e**. Chaque achat évité par un bon entretien vous fera économiser autant de CO<sub>2</sub>e.



### Repenser les nouvelles infrastructures :

- Dans le cas de la construction d'un nouveau bâtiment, choisir des matériaux moins impactant.
- Privilégier la construction sur un espace déjà artificialisé, se situant si possible dans le périmètre du site actuel plutôt que sur un site vierge et végétalisé.
- 🎯 Une fois complètement amorti, un bâtiment éco-construit (bois, paille, pierre, terre) a un impact de **144 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>**. Alors qu'un bâtiment industriel a un impact de **825 kg CO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>**, presque **6 fois plus**.



### Acheter mieux :

- Pour les équipements informatiques, choisissez du matériel de seconde main ou reconditionné.
- OU choisissez un produit qui a été éco-conçu et qui présente donc un impact carbone moins important.
- Acheter des véhicules de plus petit gabarit.
- 🎯 Acheter un ordinateur portable reconditionné plutôt que neuf permet **d'éviter l'émission de 27 kg de CO<sub>2</sub>e par an**, soit **82 km en voiture** (Lille-Dunkerque).

## POUR ALLER PLUS LOIN

 Ressources

[Site de la Matmut - Entretien flotte de véhicules](#)  
[Site de FC Micro - Conseil pour la mise en œuvre d'une politique de télétravail](#)

[Site Carbo Academy - Conseils pour un bâtiment éco-responsable](#)  
[Site de la BPI - Tout savoir sur le coworking](#)